

DIALOGUE ENTRE MAÎTRES D'OUVRAGES ET BUREAUX D'ÉTUDES

Pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques



JOURNÉE TECHNIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES 29 mai 2015 – à Givors (69)

Contexte

Dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques il n'existe pas d'espaces ou de temps de dialogue entre les différentes parties prenantes des démarches de marchés publics.

Il est donc difficile de pouvoir échanger sur les contraintes des uns et des autres et sur les modalités des consultations.

Pour organiser cette rencontre, l'ARRA a soumis un questionnaire aux collectivités locales et aux bureaux d'études intervenants dans la gestion des milieux aquatiques.

L'analyse des réponses a permis d'identifier les besoins de chacun pour favoriser une réflexion commune en vue d'améliorer le déroulement des consultations.

Cette rencontre constitue le point de départ d'une action sur un plus long terme, en vue de l'élaboration d'un document écrit en faveur du dialogue entre maîtres d'ouvrages et bureaux d'études.

Objectifs

En réponse à la demande de ses adhérents, l'ARRA organise une journée d'échange consacrée au dialogue et l'échange entre les maîtres d'ouvrages et les bureaux d'études.

Elle sera centrée sur la phase de consultation des marchés publics - depuis la rédaction du cahier des charges jusqu'au choix du candidat - dont le déroulement détermine la qualité de la commande aussi bien du point de vue technique que relationnel.

Afin de rester dans le cadre légal, une juriste spécialisée sur ces questions apportera son éclairage au cours de la journée.

Recommandations

- Il ne s'agit pas d'une formation sur les marchés publics.
- Les démarches commerciales et aspects concurrentiels n'auront pas leur place dans les échanges de cette journée.
- La journée est placée sous le signe de la bienveillance et du respect mutuel.

Publics :

Bureaux d'études, techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales, conservatoires d'espaces naturels.

Avec la participation de :



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09h00 Accueil des participants

09h30 Un exemple de partenariat constructif

Analyse critique du déroulement de la phase de consultation, depuis la rédaction du cahier des charges jusqu'au choix du candidat retenu par un syndicat de rivière et un bureau d'études

Betty CACHOT – Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine (69)
Frédéric GRUFFAZ – Eau et territoires (38)

10h15 Atelier « faire connaissance »

Rencontre entre les participants, constitution des groupes pour l'atelier et co-construction des règles de la journée.

10h45 Ateliers d'expression des besoins

Réflexions en petit groupes autour des besoins, en vue de l'amélioration de la phase de consultation. Émergence et priorisation des axes de travail. Bureaux d'études et maîtres d'ouvrages travail séparément.

11h45 Restitution en plénière

12h30 Déjeuner

14h00 Rappels et apports juridiques

Conseils méthodologiques et juridiques pour la phase de consultation : Quels sont les points incontournables ? Quelles sont les marges de manœuvre ? Que doit-on absolument éviter ?

Françoise PETIT – Service juridique Centre De Gestion de l'Ain

15h00 Atelier « Propositions de pistes d'amélioration »

Dialogue et échanges entre maîtres d'ouvrages et bureaux d'études autour des axes de travail dégagés lors de la journée avec pour objectif l'émergence et la planification de nouvelles d'actions pour poursuivre les réflexions engagées.

16h15 Restitution en plénière, échanges et débats

17h00 Fin de journée

PLAN D'ACCÈS

MAISON DU FLEUVE RHÔNE

1, place de la liberté
69700 Givors



ACCÈS :

- Par le TER Lyon-St-Etienne : Gare-Givors Ville (10 min à pied pour rejoindre la salle)
- Par l'A7, sortie Givors - Grigny (n°9.3), prendre direction centre-ville puis rester sur la RN 86 en direction du sud, de Loire et Condrieu, puis place de la Liberté sur la droite.
- Par l'A47, sortie Givors centre (n°9.2), continuer tout droit en direction de Loire Condrieu, puis place de la Liberté sur la droite.
- Parking : sur les quais du Rhône



JOURNÉE TECHNIQUE DIALOGUE ENTRE MAÎTRES D'OUVRAGES ET BUREAUX D'ÉTUDES

LE 29 MAI 2015 À GIVORS (69)

Bulletin d'inscription à retourner avant le **lundi 25 mai 2015**

À l'Association Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble - ou par fax : 09 55 07 64 75
ou par mél : arra@riviererhonealpes.org

Je participe à la journée du **vendredi 29 mai 2015**

MES COORDONNEES

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse professionnelle:

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

COORDONNEES DE FACTURATION (si différentes)

Organisme :

Service :

A l'attention de :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

Souhaitez-vous une attestation de présence : oui non

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles peuvent en outre être utilisées à des fins d'information concernant les activités de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant »

TARIFS INSCRIPTION JOURNÉE

Au titre des frais d'organisation : café d'accueil, déjeuner et recueil des interventions

TVA non applicable, article 293B du CGI

	Adhérent	Non adhérent
Personne non salariée	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 40 €
Personne salariée	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 100 €

ANNULATION : toute inscription qui n'aura pas été annulée 3 jours avant la date de la rencontre devra être réglée. En cas d'empêchement, une personne inscrite peut être remplacée par une autre au sein de la même structure et devra être notifiée avant la date de la journée.

ADHESION 2015

L'adhésion à l'association Rivière Rhône Alpes permet de participer à des événements réservés aux adhérents, de bénéficier de tarifs préférentiels lors des manifestations, d'être informé des activités de l'association et de les orienter en fonction de vos attentes. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Personne non salariée 15 €
 Personne salariée 40 €
 Personne morale 1 à 4 salariés 300 €
 Personne morale 5 à 9 salariés 400 €
 Personne morale > 10 salariés 500 €

Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de règlement à l'ordre de **Rivière Rhône Alpes** ou d'un bon de commande administratif à : **Rivière Rhône Alpes - 7 rue Alphonse Terray - 38000 Grenoble**

Une facture acquittée et une attestation de présence vous seront envoyées suite à la journée

Domiciliation	Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIP
Crédit Coopératif	42559	00016	41020031597	49
IBAN : FR76 4255 9000 1641 0200 3159 749			BIC : CCOPFRPPXXX	

L'ARRA est une association loi 1901, non assujettie à la TVA, enregistrée sous le n° W381001810 en Préfecture de l'Isère
Code NAF : 9499Z > Numéro SIRET : 440 502 797 00044

Questionnaire

Afin de répondre au mieux à vos attentes, merci de nous indiquer ci-dessous quels sont les questions et les points que vous souhaitez voir traités :

.....